

Une heure de main-d'œuvre coûte 24,60 € en moyenne dans l'UE 28 en 2014

Le coût du travail constitue un élément clef en termes d'emploi et de compétitivité, mais aussi une assiette majeure du financement de la protection sociale dans de nombreux pays. En 2014, il s'élève à 24,60 € en moyenne dans l'UE 28. La France fait partie des 5 pays ayant le coût du travail horaire le plus élevé (34,60 €) en UE 28 (graphique 1). Quoique supérieur à la moyenne européenne, le coût du travail en Allemagne est inférieur de près de 10 % à celui de la France. Cet écart serait lié à des coûts plus faibles dans les secteurs des services et de la construction (cf. CCSS 2015). Au contraire, les coûts du travail se situent en dessous de la moyenne européenne en Espagne et au Royaume-Uni.

Les écarts de coûts horaires de la main-d'œuvre entre pays reflètent notamment des différences de productivité (cf. Borey *et alii*). Les mécanismes de négociation des salaires, variables entre pays, ont également une incidence sur les coûts salariaux. Par ailleurs, parmi les pays sélectionnés, le coût du travail est en général plus élevé pour les pays dont les dépenses de protection sociale, en parité de pouvoir d'achat, sont les plus élevées (fiche 24).

Les cotisations sociales et autres coûts à la charge des employeurs représentent près d'un quart (24 %) du coût du travail salarié dans l'UE 28. En France, où le financement de la protection sociale repose en grande partie sur les cotisations patronales, celles-ci représentent un tiers du coût horaire de la main-d'œuvre en 2014. La part des cotisations sociales supportées par les employeurs et le coût total du travail ne semblent toutefois pas corrélés dans l'UE 15 (cf. Borey *et alii*).

Les allègements de cotisations participent à la modération du coût horaire

Au sein de l'UE 15, les coûts horaires de la main-d'œuvre semblent converger entre 1996 et 2008. Cette convergence s'interrompt à partir de 2004 dans les services et à partir de 2008 dans l'industrie. Depuis 2012, les coûts horaires s'écarteraient à nouveau dans l'UE 15 (cf. Borey *et alii*).

En France, le coût du travail croît de 0,4 % par an en euros courants en moyenne entre 2012 et 2014, soit plus faiblement que dans les autres pays considérés ici (graphique 2). Cette croissance modérée découle d'une

baisse des cotisations sociales et autres coûts à la charge des employeurs, qui contrebalance la croissance des salaires bruts. La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2013 (qui s'ajoute notamment aux allègements généraux), puis son renforcement en 2014 se traduisent par une baisse importante de ces prélèvements.

Dans un contexte de fort chômage, la croissance du coût du travail est également modérée en Espagne entre 2012 et 2014, période au cours de laquelle les entreprises ont pu bénéficier de réductions importantes des cotisations de Sécurité sociale conditionnées à l'embauche de certains publics (jeunes, chômeurs).

En Suède, où les taux d'emploi sont parmi les plus élevés en Europe, le coût du travail augmente fortement de 2012 à 2014. Néanmoins, la couronne suédoise s'étant dépréciée, le coût du travail mesuré en euros reste quasiment stable.

Un recul sensible de la part des cotisations sociales patronales dans le financement de la protection sociale

Depuis 2008, la part des cotisations dans le financement de la protection sociale diminue dans la plupart des pays considérés, limitant la hausse du coût du travail (graphique 3). Cette évolution s'inscrit dans une tendance de plus long terme (fiche 25).

Les cotisations sociales supportées par les employeurs et celles à la charge des personnes protégées diminuent toutes deux en proportion des ressources de la protection sociale. Dans la plupart des pays, comme l'Espagne, l'Italie, la Suède ou la France, la diminution la plus prononcée est celle des cotisations sociales à la charge des employeurs.

A contrario, en Allemagne et au Royaume-Uni, la part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale progresse depuis 2008. En Allemagne, cela est dû à la hausse des cotisations à la charge des personnes protégées ; toutefois, comparée à 1996, la part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale demeure en recul (fiche 25). Au Royaume-Uni, la légère hausse observée depuis 2008 s'explique par une part croissante des cotisations à la charge des employeurs. Cette évolution fait suite à une forte baisse des cotisations sociales à la charge des personnes protégées entre 2000 et 2006.

Précision méthodologique :

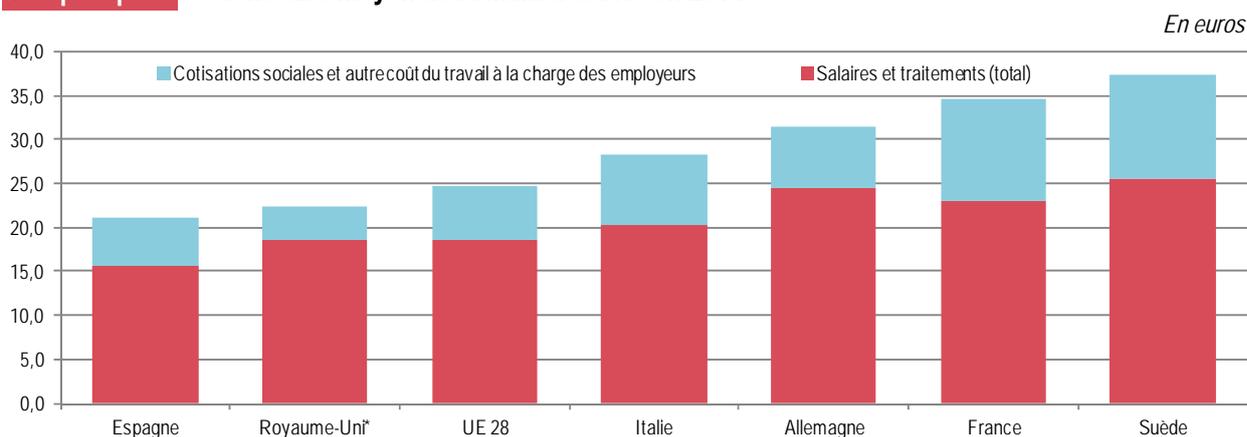
Le coût de la main-d'œuvre comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales à la charge des employeurs, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses (frais de recrutement ...) et les taxes sur les salaires, déductions faites des subventions perçues. Il est mesuré par des enquêtes européennes menées tous les quatre ans, complétées après 2012 par les indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre. Ceux-ci sont mesurés selon les pays à l'aide de sources de nature variées.

Pour en savoir plus

Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité Sociale de septembre (CCSS) 2015, fiche éclairage n°3.7.

G. Borey, E. Coudin, A. Luciani, Dossier « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », dans Insee Références, édition 2015.

Graphique 1 Coût horaire moyen de la main-d'œuvre en 2014

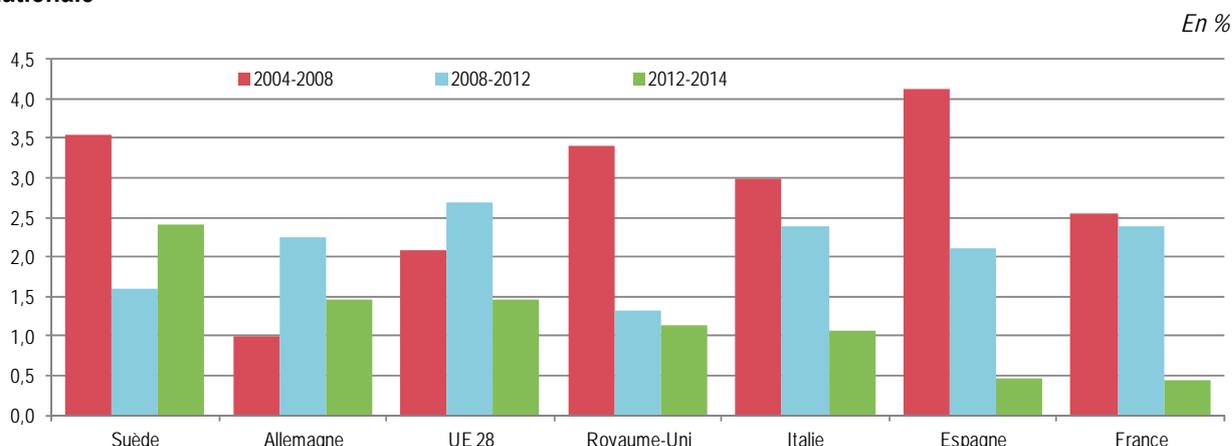


* Pour le Royaume-Uni, le nombre d'heures travaillées est renseigné à partir des déclarations des employés. Cela conduit à un coût horaire relativement plus bas comparé aux autres pays de l'UE qui s'appuient sur une interrogation employeur.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat-Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 2 Taux de croissance annuel moyen du coût horaire de la main-d'œuvre en monnaie nationale

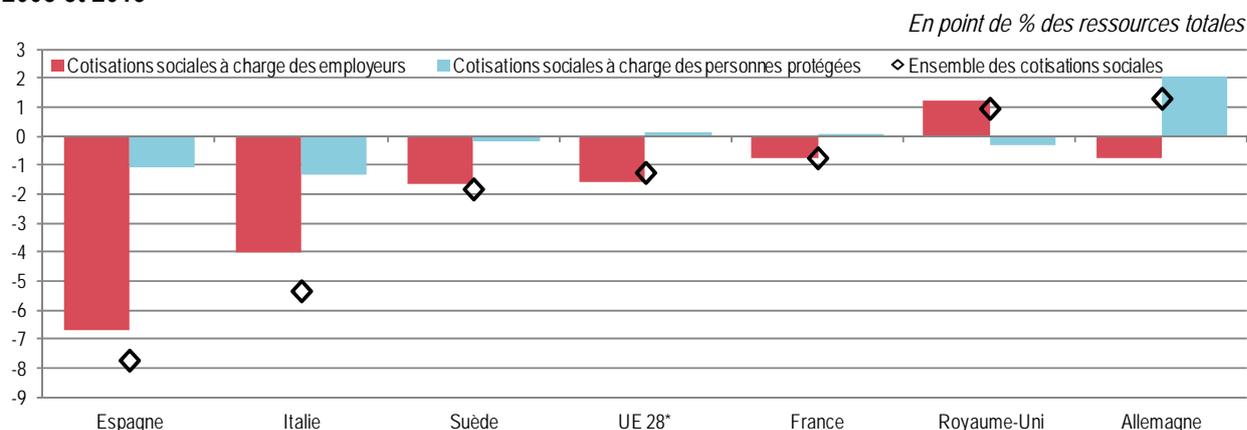


Notes > Les évolutions du taux de change ont un impact sensible sur les coûts en euros au Royaume-Uni et en Suède. Par exemple, entre 2004 et 2008, le coût du travail au Royaume Uni en euros diminue en moyenne de 0,7 % par an, alors qu'il augmente en monnaie nationale (dépréciation de la livre par rapport à l'euro). Le taux de change est un élément de la compétitivité des pays mais qui n'a pas directement d'incidence sur la structure de financement de la protection sociale ; c'est pourquoi les coûts reportés ici sont en monnaie nationale.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat-Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 3 Évolution de la part des cotisations dans les ressources de la protection sociale entre 2008 et 2013



* Moyenne UE calculée sur la dernière année disponible (données 2012 pour la Grèce et la Pologne).

Sources > DREES-CPS pour la France ; Eurostat-SESPROS pour les autres pays.